



Un different avec un avocat pour des conclusions

Par **popette**, le **27/06/2018** à **16:24**

bonjour,

j'ai reçu des conclusions d'un avocat qui represente une banque pour un petit credit a la consommation que j'aurai fait en decembre 2015, seulement je ne retrouve aucun documents et sur ses conclusions il n'y a pas le numero de ce contrat seulement la somme , est-ce légal ? je ne me souviens pas de ce contrat.

merci pour votre aide.